

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Mars 2009

Québec, le 20 mars 2009

Madame Denyse Blanchet
Directrice générale
Collège Montmorency
475, boul. de l'Avenir
Laval (Québec) H7N 5H9

Objet : Deuxième suivi au rapport d'évaluation du programme *Techniques de bureautique, spécialisation micro-édition et hypermédia* (412.A0)

Madame la Directrice générale,

Lors de sa réunion du 19 mars 2009, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné les documents que vous lui avez fait parvenir comme suite à son évaluation du programme *Techniques de bureautique, spécialisation micro-édition et hypermédia*.

Dans son rapport d'évaluation, la Commission avait formulé deux recommandations. L'une portait sur la définition des apprentissages essentiels réalisés dans le programme et leur évaluation lors de l'épreuve synthèse. En février 2008, la Commission a estimé que le Collège avait donné des suites satisfaisantes à cette recommandation.

L'autre recommandation visait la révision des stratégies et des modes d'évaluation des apprentissages de façon à ce qu'ils attestent l'atteinte des objectifs selon les standards pour chacun des cours. Pour répondre à cette recommandation, le Collège a révisé le plan de formation du programme et a fait parvenir à la Commission les nouveaux plans des cours de la première année accompagnés de l'évaluation finale correspondante, quelques nouveaux plans de cours de troisième session et les plans de cours que le Département de techniques de bureautique donne dans d'autres programmes. Tous les outils d'évaluation finale des cours de première année placent les étudiants dans des situations concrètes, sont axés sur la pratique et sont de type synthèse. Les évaluations décrites dans les autres

plans de cours présentent le même intérêt. De plus, tous les plans de cours mentionnent des activités d'évaluation formative. La Commission comprend que la révision du programme n'est pas terminée, mais elle constate que l'évaluation selon l'approche par compétences y est bien intégrée. Elle estime donc que le Collège Montmorency a donné des suites satisfaisantes à sa recommandation.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Nicole Lafleur

c. c. M^{me} Candide McNicoll, directrice des études par intérim